



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt : **91403315.4**

(51) Int. Cl.⁵ : **E03D 9/10**

(22) Date de dépôt : **09.12.91**

(30) Priorité : **19.12.90 FR 9015965**

(43) Date de publication de la demande :
24.06.92 Bulletin 92/26

(84) Etats contractants désignés :
BE IT LU NL

(71) Demandeur : **SOCIETE FRANCAISE
D'ASSAINISSEMENT**
10 place des Victoires
F-75002 Paris (FR)

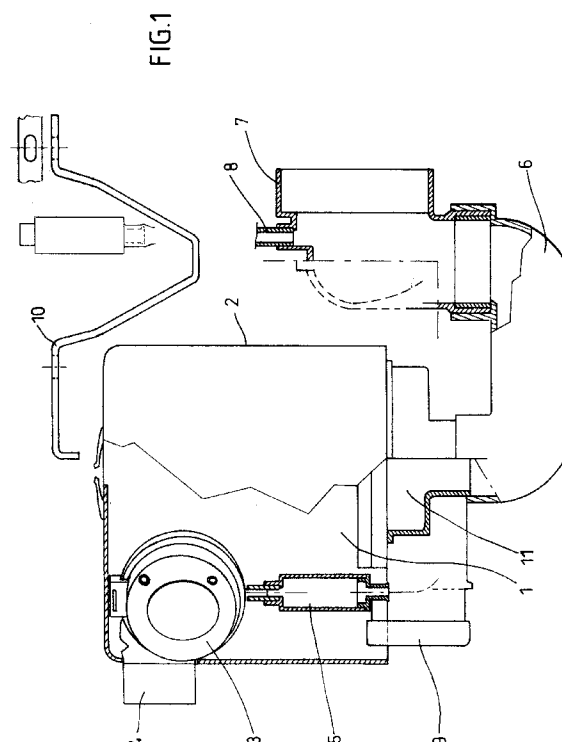
(72) Inventeur : **Louis, Marc**
44 Boulevard Jacques Bertrand
B-6000 Charleroi (BE)

(74) Mandataire : **Loyer, Bertrand**
Cabinet Pierre Loyer 77, rue Boissière
F-75116 Paris (FR)

(54) **Perfectionnement aux dispositifs sanitaires electromecaniques.**

(57) Appareil sanitaire muni d'un système de pompage dans lequel le corps de pompe est disposé dans un plan horizontal en dessous d'un moteur électrique de manière à former avec ce dernier un ensemble suspendu élastiquement à la partie arrière d'un W.C. avec l'arbre d'entraînement de la pompe disposé verticalement.

Dans cet appareil, l'ensemble de broyage (1) est logé dans un boîtier (2) en forme de cloche à l'extérieur et au-dessous duquel l'orifice d'admission de l'ensemble de broyage est raccordé à une canalisation en U (6) orientée vers la sortie de la cuvette et raccordée à son orifice de sortie par l'intermédiaire d'un joint tournant (7) muni d'un renifleur (8), une patte métallique (10) en V munie de perçages oblongs s'adaptant aux trous de fixation du réservoir sur la cuvette assurant la suspension élastique de l'ensemble.



L'invention concerne un dispositif sanitaire électro-mécanique pour l'évacuation forcée des eaux usées chargées, et plus spécialement un dispositif d'adaptation d'un système de broyage à toute cuvette de W.C. de type courant.

Dans son brevet français 2.607.843, le demandeur a décrit notamment un appareil sanitaire muni d'un système de pompage comprenant un corps de pompe muni de pales entraînées en rotation par un arbre entraîné par un moteur électrique et un conduit de refoulement caractérisé par le fait que le corps de pompe est disposé dans un plan horizontal en dessous du moteur électrique de manière à former avec ce dernier un ensemble suspendu élastiquement à la partie arrière d'un W.C. quelconque, l'arbre d'entraînement de la pompe étant disposé verticalement.

La présente invention vise un perfectionnement à ce système. Elle a pour but de procurer un ensemble de broyage du type décrit ci-dessus qui puisse être très aisément monté aussi bien dans une cuvette spécialement agencée pour le recevoir que dans n'importe quelle cuvette existante, notamment les cuvettes équipées d'un réservoir de chasse. Dans ce but le perfectionnement objet de l'invention tout en conservant les qualités inhérentes au système de pompage employé, (principalement la libération de place au sol favorisant l'hygiène, l'accessibilité mécanique pour l'entretien, la facilité de montage même par du personnel non spécialisé et l'absence de vibrations), doit également être apte à s'adapter aussi bien à droite qu'à gauche sur les cuvettes à réservoir de chasse en dépassant le moins possible de l'emprise de la cuvette.

Ces buts sont atteints selon l'invention par le fait que l'ensemble de broyage est logé dans un boîtier en forme de cloche dans lequel sont également logés une minuterie, un capteur de niveau, et une chambre de décompression raccordée au capteur de niveau ; que à l'extérieur du boîtier et au-dessous de ce dernier l'orifice d'admission de l'ensemble de broyage est raccordé à une canalisation en U orientée vers la sortie de la cuvette ; que cette canalisation en U est raccordée à l'orifice de sortie de la cuvette par l'intermédiaire d'un joint tournant muni d'un renifleur et qu'une patte métallique en V munie de perçages oblongs s'adaptant aux trous de fixation du réservoir sur la cuvette, assure la suspension élastique de l'ensemble.

Pour la compréhension de l'invention, il est expressément fait ici référence à la description de l'ensemble de broyage du brevet français 2.607.843.

Les figures annexées présentent schématiquement :

- une coupe transversale du dispositif selon l'invention (Figure 1) ;
- une vue de dessus partiellement éclatée du boîtier (Figure 2) ;
- une vue en élévation selon la flèche A de la

figure 2, la canalisation en U étant omise.

Sur les figures l'ensemble de broyage qui fait l'objet de la description du brevet 2.607.843 est représenté par la référence 1. Les autres pièces du dispositif sont référencées comme suit : le boîtier en cloche 2, le capteur de niveau 3, la chambre de décompression 5, le tuyau d'évacuation 4, la canalisation en U 6, le raccord tournant 7, son renifleur 8, l'orifice de visite 9, la patte de suspension 10, le corps de pompe 11.

Revendications

1. Appareil sanitaire muni d'un système de pompage comprenant un corps de pompe muni de pales entraînées en rotation par un arbre entraîné par un moteur électrique et un conduit de refoulement dans lequel le corps de pompe est disposé dans un plan horizontal en dessous du moteur électrique de manière à former avec ce dernier un ensemble suspendu élastiquement à la partie arrière d'un W.C. quelconque, l'arbre d'entraînement de la pompe étant disposé verticalement caractérisé par le fait que l'ensemble de broyage (1) est logé dans un boîtier (2) en forme de cloche dans lequel sont également logés une minuterie, un capteur de niveau (3) et une chambre de décompression (5) raccordée au capteur de niveau, en ce que à l'extérieur du boîtier et au-dessous de ce dernier l'orifice d'admission de l'ensemble de broyage est raccordé à une canalisation en U (6) orientée vers la sortie de la cuvette en ce que cette canalisation en U est raccordée à l'orifice de sortie de la cuvette par l'intermédiaire d'un joint tournant (7) muni d'un renifleur (8) et en ce qu'une patte métallique (10) en V munie de perçages oblongs s'adaptant aux trous de fixation du réservoir sur la cuvette, assure la suspension élastique de l'ensemble.

FIG.1

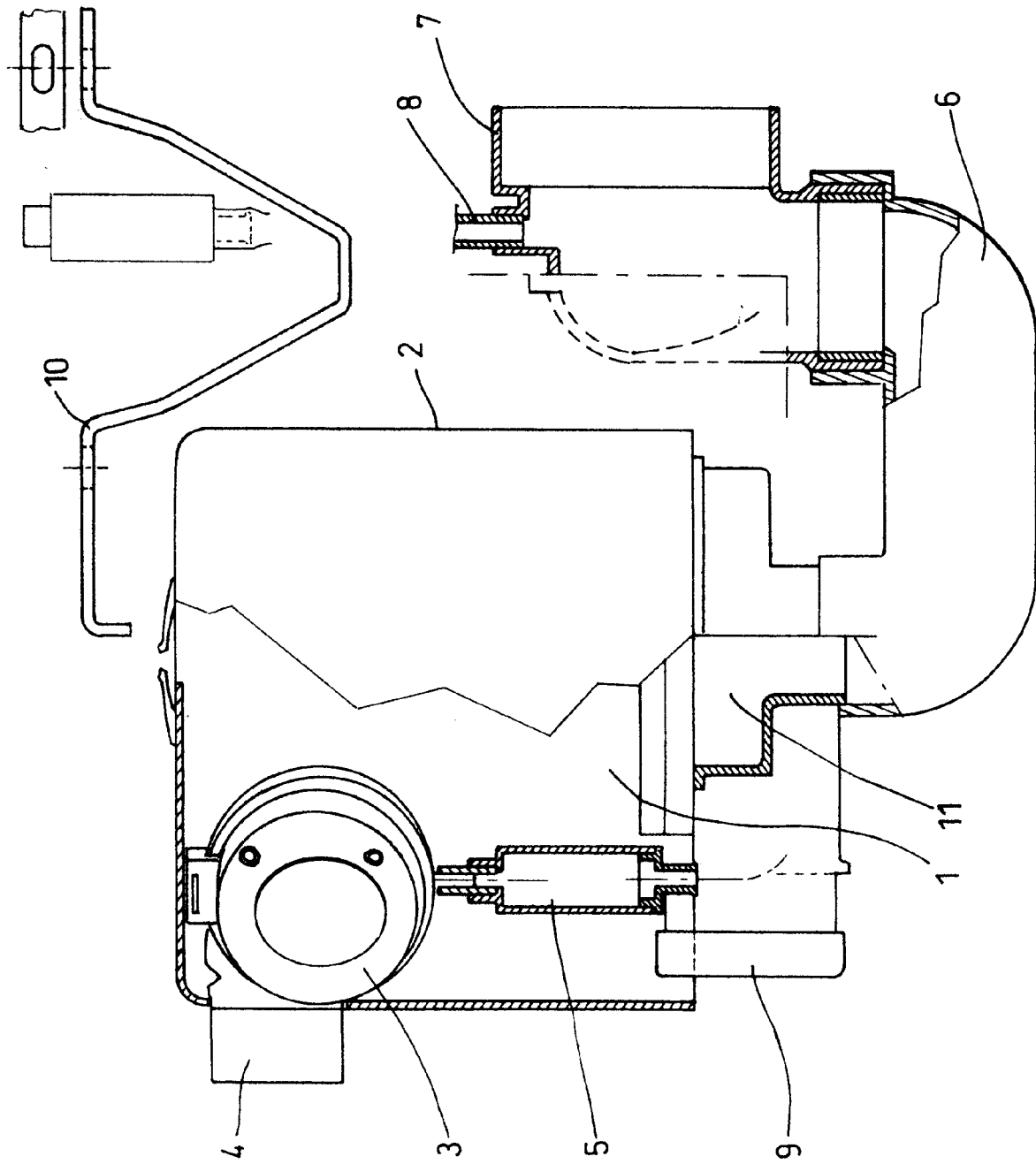


FIG.2

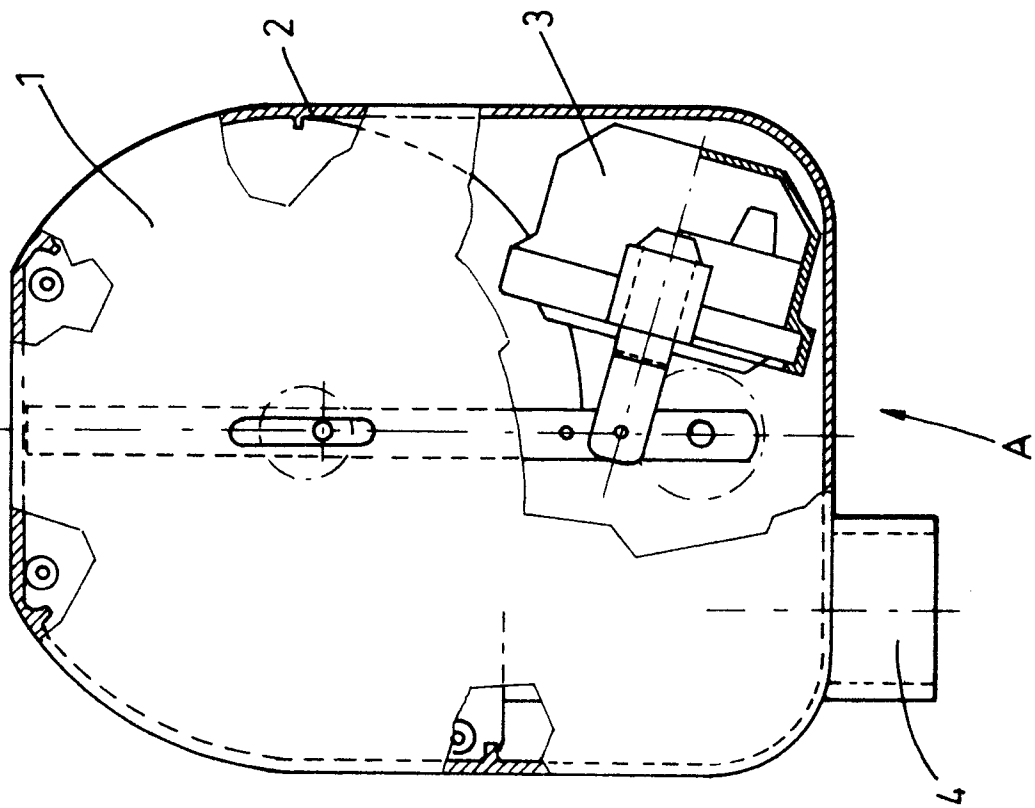
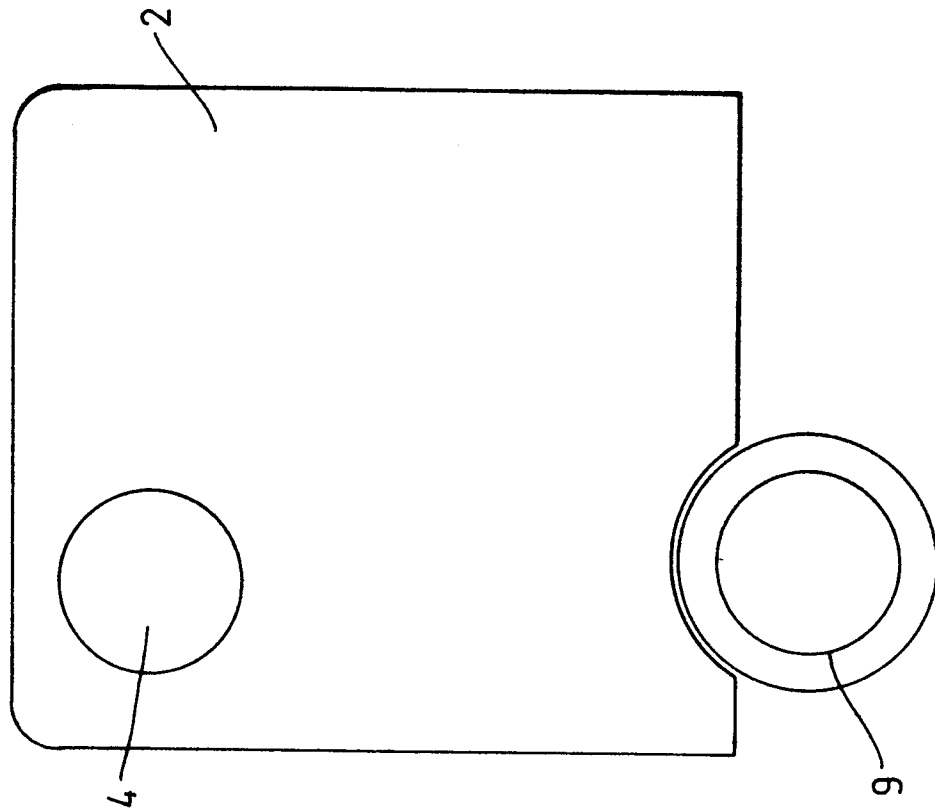


FIG.3





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 3315

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-2 213 383 (RAGOT) * page 5, ligne 9 - ligne 15 * ---	1	E03D9/10
A,D	FR-A-2 607 843 (LOUIS) * le document en entier * ---	1	
A	US-A-1 988 298 (BURKETT) * page 2, colonne de gauche, ligne 8 - ligne 9; figures 1,2 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			E03D E03C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 25 MARS 1992	Examineur VAN BEURDEN J. J. C. A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 01.82 (P0402)